

Coronavirus (COVID-19)

Fiche réflexe de lutte contre la transmission du virus

Recommandations en matière de renouvellement et de traitement de l'air

Cette fiche précise les précautions à prendre en matière de renouvellement et de traitement de l'air dans le cadre de l'épidémie du COVID-19. Ces recommandations ont été émises par le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Quel que soit le contexte, il est primordial pour le bien-être de tous d'assurer un renouvellement d'air quotidien dans des espaces clos.

Au sein des bâtiments de Sorbonne Université, il est réalisé par l'un des dispositifs suivants :

- La ventilation naturelle = ouverture des fenêtres
- La ventilation mécanique (dispositif de type VMC) = aspiration de l'air dans certains locaux (toilettes...)
- La centrale de traitement de l'air (CTA) = système permettant le renouvellement de l'air (avec ou sans recyclage de l'air) ainsi que son chauffage et sa climatisation

Tous les dispositifs de l'université ont été nettoyés et révisés avant la sortie du confinement par les sociétés prestataires agréées.

Recommandations à destination des usagers

- Respecter les gestes barrières en se tenant à au moins 1 mètre de ses collègues
- Se laver les mains régulièrement à un point d'eau ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Si possible, procéder à une aération naturelle des pièces (10 à 15 minutes deux fois par jour)
- Ne pas désamorcer les dispositifs de renouvellement d'air (VMC et CTA)
- Ne pas obstruer les bouches d'entrées d'air

Zoom sur les périodes de fortes chaleurs

- Limiter l'utilisation de dispositif d'appoint individuel type ventilateur ou climatiseur dans les bureaux partagés, ou les espaces clos, de petits volumes et privilégier l'ouverture des fenêtres quand c'est possible
- Utiliser le ventilateur ou climatiseur individuel uniquement si l'agent est seul dans le bureau
- Penser à éteindre systématiquement le ventilateur ou le climatiseur individuel après son utilisation



- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Si possible, aération régulière par ouverture des ouvrants (fenêtres...) pendant 10 à 15 min deux fois par jour• Aération pendant et après les opérations de nettoyage et/ou de désinfection | <ul style="list-style-type: none">• Rassemblement dans une même pièce• Fréquenter les lieux de travail si la personne est suspectée d'être contaminée• Utiliser un climatiseur ou ventilateur à plusieurs dans un espace clos |
|---|---|